

## ► **Agir, en dépit de tout**

**A**U COURS DES DIX DERNIERS JOURS, le Sgen-CFDT a porté devant ses interlocuteurs la défense des personnels de l'enseignement français à l'étranger, actuels et futurs.

Durant l'audience avec la direction de l'AEFE, il a souligné les attentes des personnels et les revendications de notre syndicat. Il a déploré que la réforme de l'enseignement français à l'étranger soit déconnectée d'une réflexion sérieuse et concertée sur la situation de ses personnels détachés et recrutés locaux. Il a pris connaissance des évolutions budgétaires et de poursuite des fermetures de postes pour 2019, qui ne sont pas compatibles avec les annonces présidentielles sur la croissance des effectifs.

Au cours de son audition par la députée Samantha Cazebonne, chargée de mission sur la mise en œuvre du doublement des élèves scolarisés dans le réseau homologué, le Sgen-CFDT a exprimé son opposition à toute mobilité imposée. La députée a évoqué l'hypothèse d'un détachement direct après six années sur poste de résident, tout en rendant le poste de résident à l'Agence. Le Sgen-CFDT a exprimé de fortes réserves sur le détachement direct tant au niveau de la rémunération que des conditions contractuelles très variables d'un pays à l'autre.

Le Sgen-CFDT a également eu des entretiens en marge de la session d'automne de l'Assemblée des Français de l'étranger, notamment avec la présidente de la Commission des finances, et il a pu rencontrer les membres de la Commission de l'enseignement.

**La loi de finances 2019 telle qu'elle se précise est consternante, tout particulièrement pour l'Éducation nationale et les Affaires étrangères, et l'obsession des économies budgétaires sacrifiant le service public et ses agents insupportable.**

C'est pourquoi le Sgen-CFDT appelle à se mobiliser le 12 novembre pour que les suppressions d'emploi annoncées soient annulées.